

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

138029

Déclaration de Maladie : N° P19-0005904

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3230

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraité

Nom & Prénom : EL IMAM ÉLACAOUI

Date de naissance : 01.06.1947

Adresse : 236 Bd. Mes N

CASA

Tél. : 06.88.84.18.36

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Zerouali Youssef
Médecine du Sport
Maârif Place du Marché
Tél : 05 22 25 66 80
ICP : 00166587/000027

Date de consultation : 22.09.2022

Age : 76 ans

Nom et prénom du malade :

Fateli Batmaï

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Nature de la maladie :

(ambroisie) hys

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 17/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/07/2024	Cr	1	900	Dr. Zerouali Youssef Médecine du Sport Maam-Pace du Marché Tél : 05 22 25 66 80 ICE : 001665877000027

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22/08/2022	539,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: Upper Left (UL), Upper Right (UR), Lower Left (LL), and Lower Right (LR). Each tooth is assigned a number from 1 to 8, representing its position relative to the dental midline. A vertical H-axis is positioned at the top, and a horizontal D-G axis is positioned to the left. The numbers 1 through 8 are placed around the arch, corresponding to specific tooth locations. The UL quadrant has teeth 1-8, UR has 1-8, LL has 1-8, and LR has 1-8. The H-axis is marked with 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr.Youssef ZEROUALI

Universités Grenoble - Bordeaux

MEDECINE DU SPORT

Fracture - Entorse - Tendinite

MANIPULATION VERTÉBRALE

Sciatique - Dorsalgie - Torticolis

NUTRITION - DIABETOLOGIE

Régime - Surpoids - Sport

Thérapie orientée solution

الدكتور يوسف الزروالي

جامعة كرونوبيل - بوردو

الطب الرياضي

كسر - فكاك - إلتهاب عضلي

تقريع العمود الفقري

بورزولم - آلام العمود الفقري

التغدية - داء السكري

حمية - وزن مرتفع - رياضة

علاج في اتجاه الحلول

Rue Kadi Iass.Rés. ELWassia

3ème étage. Place du marché

(Imm. Mc Donalds) - Maârif

PATENTE N° : 35719029

INP : 091141531

ICE : 001665877000027

Tél.: 05.22.25.66.80

Casablanca le : 22/08/22 الدار البيضاء، في:

Mme

Jouli Fatima.

126,30



Argentini - 1p

1 tacheb x 2 = 2

$$41,70 \times 2 = 83,40$$

Lafleur - 1ct



2 effo le torr
= 183,80

Lant fortele torr

2 qgl

$$25,00 \times 4 = 100,00$$

Tremal 50 we



GRANADA
Gulf Doha N° 39
Casablanca

HARMACIE
Maison de la Pharmacie
Lahliou N° 27 Casablanca
Lissiment N° 27 - 2009
Loissiment N° 25 - 05/22
L'Route 25 Tel.: 05 22

23,00 x 3 = 46,00

Temesta lux - (02Bont)



2q 4

539,50

Dr. Zerouali Youssef
Médecine du Sport
Maârif Place du Marché
Tél : 05.22.25.66.80
ICE : 001665877000027

EL IMAM

EL AQUAUS

3230

PPV: 126,30 DH
LOT: 620046

Facile
EASY®

Augmentin ①

41,70

41,70

-Profenid ②

91,90

91,90

-Pantoprazole ③

PPV: 25DH00
PER: 02/26
LOT: K546

PPV: 25DH00
PER: 02/26
LOT: K545

PPV: 25DH00
PER: 02/26
LOT: K545

PPV: 25DH00
PER: 02/26
LOT: K546

} Tramal. ④

LOT: 21E001
PER: 03 2023

TEMESTA 1MG
CP SEC B50
P.P.V: 23DH00

LOT: 21E001
PER: 03 2023

TEMESTA 1MG
CP SEC B50
P.P.V: 23DH00

- Temesta

B.P. 1357